

ALLOCUTION INAUGURALE  
DE S. ÉM. LE CARDINAL JACQUES LERCARO

*président du « Conseil pour l'application  
de la Constitution sur la liturgie »*

Excellences,  
Chers amis,

C'EST une très grande joie pour nous de vous voir réunis ici, de diverses parties du monde. Nous formons tous une seule grande famille, qui avance et s'accroît en étant toujours plus unie dans le mystère de l'autel. Nous tous, qui participons à un seul Pain et à un seul Calice, et qui transmettons la grâce au peuple de Dieu dans la célébration des saints mystères, nous formons un seul corps auquel nous sommes agrégés par les sacrements. Telle est notre famille liturgique, qui se rassemble aujourd'hui comme à une même table d'études et de réflexions pour que nous puissions poursuivre la grande œuvre commencée, dans l'unité des efforts, avec plus de confiance.

Nous vous saluons affectueusement, souhaitant vivement que ces journées, que vous désirez passer dans l'étude et la prière, dans la réflexion et le dialogue, obtiennent des fruits abondants et que votre travail, destiné à développer et à enrichir la splendeur de la divine liturgie, s'épanouisse largement pour l'honneur de l'Eglise. Nous invoquons le Père des lumières pour qu'il répande très largement la grâce de sa bénédiction sur vos labeurs, vos projets, vos études.

Et maintenant, nous voudrions, en guise d'introduction, dire notre pensée devant cette vaste assemblée. Nous pensons que trois points sont à noter.

1. Dans toute l'histoire de l'Eglise, les périodes qui suivent un Concile se font remarquer par une activité plus bouillonnante en vue de restaurer et développer la vie chrétienne, les mœurs, les études, les entreprises diverses, l'apostolat missionnaire.

Quelle sera la caractéristique post-conciliaire de ce deuxième Concile du Vatican ?

Sauf erreur, nous voyons à des signes importants et nombreux que dans les années qui viennent la vie chrétienne s'enrichira de façon profonde et efficace par la participation plus active, pieuse et consciente du peuple de Dieu à la liturgie, par son accès à des sources originelles et permanentes de sainteté. Plus les fidèles entreront dans la liturgie, plus s'épanouira la vie héroïque et la sainteté dans l'Eglise, surtout parmi les laïcs.

Notre devoir et notre charge à nous, prêtres, est de hâter l'efflorescence de ce printemps.

2. Dans la restauration liturgique, qui a déjà révélé son visage rayonnant, deux points ont une importance majeure et engendrent une certaine préoccupation : la question musicale et le problème des traductions.

*Question musicale.* L'Eglise possède un vénérable et précieux patrimoine musical qu'il serait grand dommage de dissiper et de perdre. Il faut veiller au maximum à le conserver soigneusement et à l'employer. Mais ce précieux patrimoine est lié à la langue latine. La nécessité s'impose donc maintenant d'enrichir aussi par des mélodies artistiques qui leur soient appropriées les langues vivantes et la liturgie célébrée dans ces langues. De là découle la responsabilité de ceux qui sont chargés de régler la liturgie dans l'esprit et selon la volonté de l'Eglise. Plaise à Dieu que ceux qui sont doués de sens liturgique et de capacités musicales puisent à pleines mains des mélodies nouvelles dans la source intarissable de l'inspiration et du génie, et fournissent au peuple de Dieu des chants qui rendent plus facile et plus agréable la participation aux rites sacrés.

3. Deuxième question encore plus épineuse et délicate : *la traduction populaire des textes liturgiques* qui constitue toute la raison d'être de notre Congrès. Je ne veux pas anticiper ni bloquer les conclusions des distingués rapporteurs. Ils

ont toute faculté de parler, de discuter, de proposer des vœux pour trouver enfin la solution, après avoir rassemblé les avis. Car le texte liturgique dès maintenant, et plus encore dans la liturgie restaurée, constitue la *base essentielle* pour une célébration noble et belle ainsi que pour une efficace participation des fidèles. Cette traduction doit découler des livres saints, des livres liturgiques, de la vénérable tradition, des textes que notre mère la sainte Eglise fixe pour l'organisation de la liturgie, et non pas d'une libre inspiration et du jugement individuel. En effet, le Christ a établi l'Eglise comme Mère et Maîtresse du peuple de Dieu. C'est en ce sens et sur cette voie que nous voulons *une liturgie vivante pour des hommes vivants* : il faut que cela constitue comme le programme de ce Congrès tant souhaité ! Employer une langue moderne ne suffit pas pour que ce soit une langue sacrée : certes, ce doit être une langue d'aujourd'hui, ni archaïque ni périmée, mais elle doit garder les trésors anciens ; elle ne détruit rien, elle ne perd rien, elle n'oublie rien.

Le Christ, l'Eglise, le peuple de Dieu : que ce trinôme soit la norme, le sommet et la source de toute notre travail.

Aux membres du Comité d'organisation, aux confrères qui ont préparé les expositions avec tant d'art et de cœur, je dis merci de tout cœur pour leur travail acharné et la réalisation de leur entreprise.

A Son Excellence le Président du Congrès, à vous tous, chers amis, je présente mes souhaits, invoquant la bénédiction divine pour que les fruits de grâce et de sainteté que produiront vos études réjouissent abondamment la Cité de Dieu.